

Le martelage

Une action de gestion forestière qui consiste, dans une parcelle, à désigner les arbres à exploiter.

Compas, marteaux, bombes de peinture, compteurs et équipements de protection... tel est l'équipement des forestiers qui vont se répartir « en virée » dans des couloirs espacés d'environ 24 mètres.

Leur objectif : marquer au marteau (ou avec une griffe pour les sujets de petit diamètre) les arbres qui seront prochainement récoltés. La première marque est faite sur le tronc, tandis que l'autre s'effectue au niveau de la souche. Une technique utilisée afin de s'assurer, après la récolte, que seuls les arbres identifiés ont bien été prélevés par les bûcherons et les entreprises de travaux forestiers.



D'autres arbres sont marqués, à la peinture chamois, d'un triangle pour signifier qu'ils seront conservés pour leur haute valeur biologique.



Chaque martelage est le fruit d'une mûre réflexion de la part du forestier. Lorsque les arbres poussent à proximité les uns des autres, le forestier va évaluer l'état de chacun, ses défauts, son potentiel, le développement du houppier, afin de récolter le moins résistant au profit du plus résistant. Les plus beaux arbres bénéficieront ainsi de plus de lumière et d'espace pour se déployer pleinement.

(Photos : en forêt de Retz le 28 février 2019 lors d'une matinée de martelage avec l'Unité Territoriale de Villers-Cotterêts)